

## BIBLIOGRAPHIE

### Situation sanitaire.

Est-il nécessaire d'entrer plus avant dans les sujets traités dans ces volumes pour en faire comprendre la richesse au lecteur ? Qu'il nous suffise de lui dire qu'il y trouvera tous les renseignements propres à une documentation absolument complète, qu'il s'agisse de questions générales d'ordre administratif, financier, pathologique etc., ou de questions de détail sur tel ou tel point spécial donné.

D<sup>r</sup> F. F.

Serviço sanitario do estado de São Paulo. *Prophylaxia das verminoses em S. Bernardo*. D<sup>r</sup> Nuno GUERNER, inspector sanitario. (N. S. N<sup>o</sup> 13). — S. Paulo, impr. de Rothschild, 1920. In-8, 90 p., pl.

Cette brochure donne la description de l'établissement exigé par le service sanitaire de l'Etat de S. Paulo au Brésil, pour la lutte anthelminthique. La nécessité de cet établissement dans ce pays prouve la fréquence très grande des parasites humains du genre helminthes : ascarides, ankylostomes, trichines, strongyloïdes, etc.

Certains sujets, reproduits en portrait dans l'étude du D<sup>r</sup> N. Guerner, étaient porteurs de plusieurs genres d'helminthes, et, de ce fait, réduits à un taux extrêmement bas d'hémoglobine.

Les moyens thérapeutiques qui semblent avoir donné les meilleurs résultats, d'après l'auteur, sont le naphtol, le tyhmol, l'huile de chénopode.

Municipio di Genova. *Le Scuole Speciali e il Servizio Medico-Scolastico*. Relazioni della Commissione nominata dall'on. Giunta con deliberazioni 21 marzo e 31 maggio 1918. — Gênes, Pagano frères, 1919. In-4, 39 p.

Bien que les deux rapports que contient cette plaquette de quarante pages soient courts, nous tenons à en donner une analyse quelque peu détaillée, car ils peuvent servir de modèles à toutes les municipalités soucieuses du bien de l'enfance.

Le premier rapport concerne l'école en plein air. La commission médicale chargée de ce service rapporte tout d'abord sur ce qui a été fait, et elle y formule ses vœux pour l'avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ecoles en plein air.

La ville de Gênes a installé des écoles en plein air où elle reçoit les enfants faibles physiquement, ceux qui sont disposés aux maladies, qui ne supportent pas l'école habituelle ou qui ont des tares héréditaires. On a observé chez ces enfants des transformations radicales : augmentation de l'appétit, de la richesse du sang, de la capacité du thorax. On a constaté également des progrès intellectuels. La faculté d'assimilation intellectuelle s'est trouvée accrue par de brèves leçons coupées par des exercices physiques, par un enseignement mieux approprié à la force de résistance de chaque enfant et par des méthodes didactiques essentiellement objectives. Ces méthodes favorisent le développement intégral de l'enfant et, par là, tendent à assurer le meilleur développement de tous ses organes. Au point de vue social comme au point de vue individuel, plus est rapide l'action en faveur du relèvement des petites victimes de la maladie, plus grande est l'économie apportée de ce fait au budget public. En 1910 la société coopérative de l'Association génoise contre la tuberculose a pris l'initiative de fonder, à titre d'essai, une école gardienne d'été pour 80 élèves ; elle y a joint en 1912 une seconde école, et une troisième en 1913, pour un total de 180 élèves. Cette même année elle a ouvert une école permanente, fonctionnant durant toute l'année scolaire, dans l'établissement balnéaire municipal. Dès 1916 cette école de la plage — la première en son genre en Italie — dépendit des autorités communales, de même que les écoles gardiennes mentionnées plus haut.

Les médecins scolaires constatent que le nombre des enfants auxquels le régime de l'école en plein air serait nécessaire n'est pas inférieur à 5,000 ! Il faut donc que l'école en plein air devienne le complément permanent de l'école habituelle et soit à même de garder les enfants jusqu'à l'entier rétablissement de leur santé. La commission réclame donc : a) qu'une école de plein air soit adjointe à toutes les écoles et qu'on y fasse le plus de travaux possible ; b) qu'on établisse, lorsque la section médico-scolaire le jugera nécessaire, une ou plusieurs sections spéciales pour les enfants délicats, afin qu'ils puissent être maintenus régulièrement à l'air libre.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ecoles en plein air.

Pour les écoles de plein air en hiver, on pourra user des établissements de bain inutilisés à cette saison. Il faudra aussi rendre permanentes les écoles d'été actuelles, etc.

Le second apport concerne l'école autonome. Après enquête spéciale, la Commission propose que les enfants débiles physiquement et psychiquement, ainsi que les enfants retardés, poursuivent une instruction rationnelle par la méthode de l'éducation individuelle : travaux manuels, matériel didactique spécial. Pour cela il faut créer plutôt plusieurs petites écoles, afin d'éviter d'accumuler dans une même école trop d'enfants de ce genre. Il faut en particulier des écoles pour enfants atteints de maladies contagieuses, comme le trachome (maladie des yeux), qui réuniront les classes primaires et enfantines. Il faut lutter contre la myopie : dispensaire pour les maladies des yeux, fourniture gratuite de lunettes aux écoliers pauvres, etc.

L'enseignement de l'hygiène doit être introduit dans les écoles. Il faudrait l'inscrire au programme pour au moins une heure par semaine. Dans les écoles industrielles pour femmes, ce cours peut être joint à celui sur les premiers soins en cas d'urgence. Dans les écoles techniques supérieures, ces cours seront donnés par des médecins. Il y aura au moins cinq leçons traitant de l'hygiène individuelle, de l'hygiène de l'habitation, des maladies infectieuses; dans les écoles pour jeunes filles, on y joindra des sections d'hygiène du travail. On projette également l'établissement d'un laboratoire-musée d'hygiène, destiné à favoriser l'enseignement de l'hygiène dans les écoles et à permettre aux médecins et aux maîtres qui le désireraient de poursuivre des études dans le domaine de l'hygiène scolaire. Ce laboratoire prendrait ainsi peu à peu le caractère d'un laboratoire de psychologie expérimentale.

On propose en outre : d'instituer des visites médicales scolaires régulières ; de réunir les compétences de l'Office d'hygiène et du département de l'Instruction publique, afin qu'ils président en commun à un développement plus favorable de l'hygiène scolaire ; de nommer des surveillantes scolaires, dépendant de la section médicale, pour veiller à l'application pratique

## BIBLIOGRAPHIE

### Tuberculose.

immédiate des conseils médicaux et hygiéniques, qui risqueraient sans cela de n'être pas suivis. Ces surveillantes scolaires seraient le trait d'union entre l'école, le médecin et la famille. Là où on a introduit ce service de surveillantes, les résultats ont été si satisfaisants que cette institution est en train de se répandre non seulement en Italie, à Padoue, à Bergame, à Milan, mais aussi à l'étranger, avec un plein succès et des avantages réels pour l'école et pour l'hygiène en général. A Gênes, la ligue contre la tuberculose, avec la coopération du corps des nurses américaines, a établi un cours d'études spécial pour la formation de surveillantes hygiénistes scolaires. Il est nécessaire en effet de former systématiquement ce personnel d'une façon rationnelle pour ce travail délicat et difficile. Le choix doit en être fait avec bon sens.

L'« école autonome » fut instituée en 1910 pour procurer aux enfants psychiquement déficients mais éducatibles, une instruction compatible avec leur condition intellectuelle particulière, au moyen de procédés spéciaux. On veille surtout à leur éducation morale afin d'éviter qu'ils ne deviennent des éléments nuisibles à la société ; pour cela on les dirige principalement vers les travaux manuels qui leur assureront une activité productive et éviteront qu'ils ne tombent à la charge de la société.

Ad. F.

Collezione di studi e di lotta antitubercolare. Dott. Prof. M. RAGAZZI. *Il compito della scuola nella lotta contro la tubercolosa*. — Rome, Editrice Tubercolosi, 1919. In-16, 26 p.

Opuscule riche par son contenu. Des statistiques d'abord. Il y a en Italie 50,000 morts par an, dues à la tuberculose, soit 10% du total. Si l'on compte ce qu'il en coûte pour élever un homme, ce chiffre équivaut à une perte nette de 250 millions de liras par an. Il faut y ajouter 800 millions de liras par an pour l'entretien de tous les tuberculeux vivants ; cela correspond à une taxe de 30 liras par habitant.

L'école peut et doit lutter contre le fléau. Elle a commencé à le faire et les résultats se répercutent déjà sur les statistiques.